

LE BILAN DE SECONDE PARTIE DE CARRIERE



Contexte

Etre un collaborateur expérimenté aujourd'hui nécessite parfois de négocier, préparer ou même anticiper un tant soit peu sa deuxième partie de carrière.

Il est pertinent d'envisager ou de conseiller un bilan seconde partie de carrière quand la personne a besoin :

- De savoir valoriser son expérience et la richesse de ses compétences,
- D'envisager son évolution vers d'autres postes,
- D'être accompagnée dans une phase délicate de son parcours,
- De définir les actions à mener pour renforcer son employabilité,...



Déroulement

Un consultant expert en développement professionnel, accompagne le collaborateur tout au long de ce Bilan de seconde partie de carrière.

La première étape a pour but de faire ressortir la dynamique du parcours :

- Explicitation des attentes
- Travail d'exploration sur les expériences professionnelles et extra-professionnelles

La deuxième étape est consacrée à l'ensemble des compétences acquises :

- Création du portefeuille de compétences et de connaissances
- Analyse du parcours de formation

La troisième étape permet de confronter les représentations du futur, aux ressources dont dispose la personne : travail sur le rapport au travail, les valeurs, l'image, l'identité professionnelle, et le sens des actions

La quatrième étape est consacrée à l'élaboration des projets en fonction des compétences opérationnelles et transférables ainsi que des motivations et des valeurs du collaborateur

Le bilan s'achève par la validation des projets (enquêtes métier et études de marché) et la formalisation d'un plan d'action adapté.

Durée de 15h d'entretien en face à face et 10h de travail personnel sur 8 à 12 semaines.
Le Bilan seconde partie de carrière aura lieu dans les bureaux de CURSUS Management : 35 rue St Georges 75009 Paris ou 242 rue de Rivoli 75001 Paris